



La Lettre de l'AFASPA

Décembre 2022

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

1er décembre Journée de lutte mondiale contre le sida



Le combat pour surmonter l'épidémie se trouve à un carrefour. Un grand nombre de progrès ont été accomplis au cours des dernières décennies. Ils ont permis de sauver des millions de vies. Cependant, la plupart des nouvelles infections chez les enfants et les adolescents surviennent en Afrique subsaharienne, qui constitue l'épicentre de l'épidémie. En 2021, 2,8 millions d'enfants et adolescents de moins de 20 ans étaient porteurs du VIH dans le monde, dont 88% d'entre eux vivaient en Afrique subsaharienne.

Selon un rapport réalisé par l'ONU SIDA, 51 % des nouvelles infections au VIH se situent en Afrique subsaharienne, les femmes et les filles y représentent 63 %. Chez les jeunes de 15 à 19 ans, six nouvelles infections au VIH sur sept concernent des filles. Les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont deux fois plus susceptibles de vivre avec le VIH que les jeunes.

L'UNICEF estime que les enfants et les adolescents continuent d'être les oubliés des efforts mondiaux visant à éradiquer le VIH et le sida. De nouveaux cas d'infection surviennent encore au cours de l'accouchement, de l'allaitement et de l'adolescence, et trop peu d'enfants et d'adolescents séropositifs ont accès au dépistage et à un traitement capable de leur sauver la vie. « *La situation en matière de lutte contre le sida est figée depuis trois ans, des enfants et des adolescents passent à travers les mailles du filet en raison de notre incapacité collective à les soigner* ». L'organisation s'alarme d'un écart croissant dans les traitements entre les enfants et ceux des adultes. En 2021, seuls 52 % des enfants infectés bénéficiaient d'un traitement antirétroviral, contre 85 % des femmes enceintes porteuses du VIH. Grâce aux découvertes scientifiques, elles peuvent désormais vivre leur grossesse sans craindre de contaminer leur enfant. Mais cela a un coût, une dépense difficile à assumer pour beaucoup de mères.

La moitié des enfants atteints du VIH sont donc sans traitement. La plupart meurt entre 2 et 4 ans. Si les avancées en matière de prévention et de traitement du VIH pour les enfants et adolescents ont stagné ces dernières années, c'est à la fois parce que les accès aux services de soins ont été perturbés, que les écoles ont fermé avec la pandémie de Covid-19, que la pauvreté s'est aggravée, et à l'écart croissant qui existe entre les enfants et les adultes dans l'accès aux traitements.

Les traitements restent encore inadaptés aux enfants qui développent des résistances aux médicaments. Il faut donc trouver des traitements adéquats que les sociétés pharmaceutiques ont tardé à rendre accessible au marché mondial.

Investissements

- À la fin de 2021, 21,4 milliards de dollars US (en dollars américains constants de 2019) étaient disponibles pour la lutte contre le sida dans les pays à revenu faible ou intermédiaire - environ 60 % du total des ressources provenaient de sources nationales.
- L'ONUSIDA estime qu'il faudra 29 milliards de dollars pour la riposte au sida dans les pays à revenu faible et intermédiaire, y compris les pays autrefois considérés comme des pays à revenu élevé, en 2025, pour être en mesure de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique mondiale.

Lancement d'une nouvelle alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants d'ici à 2030

Communiqué commun du 2 août 2022

Genève, New York, Montréal

L'ONUSIDA, l'UNICEF et l'OMS ont mis en place une nouvelle alliance pour corriger l'une des disparités les plus flagrantes dans la riposte au sida.

Selon les données qui viennent d'être publiées dans le Rapport mondial actualisé sur le sida 2022 de l'ONUSIDA, seule la moitié (52 %) des enfants vivant avec le VIH bénéficient du traitement salvateur disponible ; cela les situe loin derrière les adultes, qui sont 76 % à recevoir des antirétroviraux (soit les trois-quarts d'entre eux). Inquiets de voir les progrès marquer le pas pour les enfants et d'observer un écart croissant entre eux et la population adulte, l'ONUSIDA, l'UNICEF, l'OMS et leurs partenaires ont mis en place une alliance mondiale qui comprend, outre des institutions des Nations Unies des mouvements de la société civile, les gouvernements nationaux des pays les plus touchés ainsi que des partenaires internationaux et le Fonds mondial. Douze pays ont rejoint l'alliance au cours de la première phase : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Les consultations menées ont permis d'identifier quatre grands axes d'action collective :

1. Comblent les lacunes de la couverture thérapeutique pour les adolescentes et femmes enceintes et allaitantes et vivant avec le VIH et optimiser la continuité du traitement ;
2. Prévenir et détecter de nouvelles infections à VIH chez les adolescentes et femmes enceintes et allaitantes ;
3. Faire en sorte que le dépistage soit accessible et dispenser un traitement optimisé et des soins complets aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents exposés au VIH ou vivant avec le VIH ;
4. Agir face aux obstacles en matière de droits, d'égalité des genres et aux autres freins sociaux et structurels qui entravent l'accès aux services.

Conjointement, pour que ces dispositions luttent efficacement contre la maladie et que les enfants y échappent, il est indispensable de lutter contre la pauvreté, pour des politiques de santé publique financées par des Etats capables d'assumer leurs missions régaliennes, dans le cadre d'une solidarité mondiale entre les scientifiques du monde au services des populations et que les firmes pharmaceutiques lèvent les brevets qui ont déjà tant profité aux actionnaires.



LE DOSSIER DU MOIS MADAGASCAR

Le président Rajoelina s'échine à séduire les investisseurs étrangers

1/ Le 20 octobre dernier, à l'occasion du Choiseul Africa Business Forum 2022 à Casablanca (Maroc), placé sous le haut patronage du roi du Maroc, Mohammed VI, le président malgache Andry Rajoelina, «invité d'honneur» flanqué d'une forte délégation d'Etat et du secteur privé, a appelé les investisseurs étrangers à venir s'installer dans la Grande-Île et contribuer à l'émergence de Madagascar pour y développer des projets économiques.

Evoquant le Plan Emergence de Madagascar qui peine, depuis son début de mandat fin 2018, à se mettre en œuvre pour rattraper le retard de développement de la Grande-île, il a déclaré aux participants (des investisseurs et chefs d'entreprises européens, africains et ceux du monde arabe) que : « *Madagascar est une terre d'accueil, hospitalière avec une population pacifique, volontaire et dynamique. Un pays résolument décidé à prendre part à l'essor panafricain et à émerger comme un territoire d'opportunités d'affaires, à forte croissance et d'investissement. (...) L'Etat malgache, pour faciliter et accompagner la mise en œuvre des projets dans un climat d'affaires idéal, invite ceux et celles qui veulent monter dans ce wagon – train pour atteindre l'émergence de Madagascar* ». Un panel spécial exposant les opportunités

d'investissement à Madagascar alimentait ce Forum.

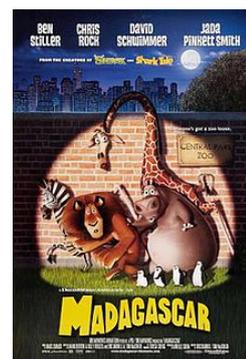
2/ Le 29 octobre dernier, lors du forum des investisseurs pour l'émergence de Madagascar à Antananarivo, le président malgache Andry Rajoelina a annoncé l'exonération de taxes pour les investisseurs qui souhaiteraient, notamment, importer des animaux tels que des girafes, des zèbres ou encore des éléphants, pour développer le tourisme de safari.

Cette exonération de taxes pour l'importation d'animaux «d'attraction» suscite la controverse. «*Quand on regarde le dessin animé 'Madagascar' [série américaine NdlR] qui a fait la promotion de Madagascar, on trouve des girafes, des zèbres, mais malheureusement, il n'y a pas de girafes, il n'y a pas de zèbres, il n'y a pas d'éléphants, ici à Madagascar. C'est pour cette raison que l'on s'est dit que, dans les sites et les aires protégées, nous allons ériger et faire appel aux investisseurs à construire des hôtels écolodges 5 étoiles et que nous voulons voir des girafes, des zèbres, des éléphants et beaucoup d'autres animaux*», a déclaré Andry Rajoelina. Alors que la Grande Île possède une faune et une flore à 80 % endémique qu'elle peine à protéger, cette annonce pour attirer les investisseurs ne fait pas l'unanimité.

Connue pour sa centaine d'espèces de lémuriens dont la majorité est en danger

d'extinction, ses fosas (ou fossas, félins carnivores), ses tortues étoilées ou encore le passage des baleines à bosse et des requins baleines dans ses eaux, le défi de la Grande Île «*n'est pas d'importer des animaux exotiques qui pourraient attirer les touristes, mais justement de miser sur sa biodiversité unique et de la valoriser*», explique Ndranto Razakamanarina, président de l'Alliance Voahary Gasy, groupement d'organisations de protection de l'environnement : joint par RFI, ce dernier estime que «*ce serait une fausse solution d'importer des animaux de l'étranger qui ne représentent pas Madagascar. Les investisseurs ne viendront pas avec l'image actuelle de la gouvernance environnementale et de la trop faible justice environnementale*».

Défrichements, coupes illégales de bois et feux dans les forêts, trafics d'espèces et d'animaux protégés, la priorité de l'État devrait être de «*préserver ce que l'on a*», considère, Manitra Randriambololona, président de la Fédération nationale des guides. Le Canard Enchaîné a conclu par un trait d'humour : «*Des éléphants à Madagascar? Un projet qui fait barrir*»...



Demandes d'action en justice transmises à Madagascar et en France concernant de possibles faits de corruption dans le commerce du litchi



Le 10 novembre 2022, Transparency International et sa section malgache Transparency International – Initiative Madagascar ont déposé un signalement auprès du Parquet National Financier en France et du Pôle Anti-Corruption à Madagascar, appelant ces autorités à ouvrir une enquête sur de possibles faits criminels commis par des sociétés et des individus impliqués dans le commerce de litchi de Madagascar. Les documents transmis détaillent plusieurs faits de corruption supposés de la part d'entreprises et de citoyens français d'une part, et d'organisations malgaches exportant vers l'Union Européenne d'autre part, que ces deux pays ne peuvent plus longtemps continuer d'ignorer. Pendant plus d'une décennie, une poignée d'individus a exercé une mainmise sur les exportations de litchi malgache, sans transparence ni redevabilité, alors que de potentielles violations sont passées inaperçues. Transparency International a

effectué des recherches sur ce commerce opaque et a trouvé des preuves de nombreuses infractions potentielles, notamment de corruption transnationale, d'accords illicites, de fraude fiscale, de blanchiment et de dissimulation de ces infractions.

Sur la sellette, le « Groupement des Exportateurs de Litchis » (GEL) est une association privée à qui le gouvernement malgache a confié la responsabilité de gérer les campagnes d'exportation de litchi depuis 2011.

Vraisemblablement sans appel d'offres, le GEL a simplement attribué à deux entreprises françaises des droits exclusifs d'exportation de litchi de Madagascar vers l'Union Européenne entre 2011 et 2021. D'après les recherches de Transparency International, ces entreprises auraient, à leur tour, apparemment payé des cotisations au GEL, alors que cette organisation est composée exclusivement d'entreprises malgaches exportatrices de litchi. Ceci pourrait constituer un acte de corruption.

Par ailleurs, une société dite The Litchi Trading Company Ltd (LTC) a été créée par le GEL pour servir d'intermédiaire commercial entre elle et les entreprises françaises, réduisant davantage la transparence. Les bénéficiaires réels de LTC et ses profits sont inconnus du public, malgré son rôle clé. LTC a été enregistrée à l'île Maurice, un pays notoirement opaque, qui figurait encore dans la liste des pays tiers à haut risque fiscal de l'Union Européenne jusqu'en janvier de cette année. A minima, les signalements de Transparency

International justifient une enquête approfondie sur les entreprises françaises, les organisations malgaches et les individus impliqués dans le commerce de litchi.

L'opacité des actions de ces entités a considérablement affaibli ce secteur d'activité. Les producteurs de litchi gagnent moins, alors que les consommateurs européens payent plus pour des litchis dont la qualité a baissé dans un contexte de concurrence déloyale, le tout au seul bénéfice de quelques acteurs influents. Par conséquent, les exportations de litchi vers l'Union Européenne ont été quasiment divisées par deux depuis 2008, et les importateurs européens commencent à se tourner vers d'autres pays offrant des fruits de meilleure qualité à des prix plus compétitifs, et de meilleures opportunités. Cette situation prive l'économie malgache d'une source essentielle de revenus.

Pour Ketakandriana Rafitson, directrice exécutive de Transparency International – Initiative Madagascar, qui a été convoquée à la Police économique d'Antananarivo pour être déférée au parquet, après la plainte du GEL pour dénonciation calomnieuse, *«la majorité des profits générés par le commerce lucratif de litchi entre Madagascar et l'Union Européenne est concentrée entre les mains de quelques individus puissants ayant des liens avec le pouvoir politique, au détriment de dizaines de milliers de petits producteurs et collecteurs qui ne reçoivent pas leur juste dû. Nous en appelons aux autorités en France et à*

Madagascar afin qu'elles enquêtent et prennent les mesures appropriées pour rétablir la justice, l'équité et la transparence dans la filière litchi». Lorsque des entreprises multinationales obtiennent une influence indue sur des marchés étrangers, les institutions

publiques et les économies des pays vulnérables en paient le prix fort. C'est la raison pour laquelle la lutte contre la corruption transnationale est fondamentale. La campagne de récolte et d'export de litchis a commencé la dernière semaine de novembre et s'annonce d'ores et déjà

électrique. Aux dernières nouvelles, le Parquet national financier de Paris étudie la plainte déposée par Transparency International et Transparency International – Initiative Madagascar : Wait and see !, comme on dit...

« STARTUPERIE » NÉOCOLONIALE AU SERVICE DE L'AUTORITARISME LIBÉRAL

Des start-up d'Intelligence Artificielle exploitant des milliers de travailleurs malgaches pour traquer des coupables de larcins dans les supermarchés français. Extraits d'une enquête de L'Humanité 9 décembre 2022



Loin de la technologie high-tech, les solutions numériques vendues par certaines start-up françaises s'appuient sur le labour de milliers de Malgaches.

Les exploités de l'intelligence artificielle.

« Sous-traitance ». Derrière les promesses des services numériques, vendus à prix d'or par des start-up parisiennes, se cachent des dizaines de milliers de travailleurs malgaches, qui entraînent des algorithmes contre

quelques euros par jour. Carrefour, Monoprix, Super U ou encore Franprix se sont lancés fièrement dans l'expérience : pour lutter contre les vols en magasin, une intelligence scrute les comportements de leurs clients et salariés, via la télésurveillance, et lance l'alerte auprès du service de sécurité en cas d'agissement équivoque. En tout cas, telle est la promesse de start-up françaises – elles sont au moins trois – qui leur vendent ces solutions de « repérages de gestes suspects en temps réel », y compris ceux du personnel, car 35% des larcins seraient commis en interne, précise l'une d'elles.

« Mais voilà, derrière la prouesse technologique, des travailleurs en chair et en os s'activent pour tenir la promesse du service numérique ». C'est ce qu'ont découvert Maxime Cornet et Clément Le Ludec. Ces deux sociologues de Télécom Paris ont enquêté sur le phénomène à Madagascar. Dans une maison de la banlieue d'Antananarivo, la capitale, ils ont rencontré des travailleurs qui, entassés du garage au grenier, dans l'informalité la plus totale, regardent des vidéos de surveillance de magasins. « Ces travailleurs ne sont pas certains que les flux vidéo leur arrivent en direct, mais ils s'en doutent car

leur consigne est, en cas de comportement suspect, de le signaler en moins de deux minutes », explique Clément Le Ludec. Difficile de savoir si l'algorithme de détection fonctionne mal et a besoin d'être entraîné, ou même s'il y a une intelligence artificielle (IA) derrière. En tout cas, peu probable que cela soit transparent. « Sans parler des problèmes de confidentialité, ajoute le sociologue en levant les yeux au ciel. Légalement, les personnes ayant accès à ces vidéos doivent être déclarées en préfecture... » (...)

Environ 100 000 travailleurs du secteur sur l'île :

20 000 sont employés dans des entreprises ayant pignon sur rue et peut-être 80 000 triment dans le secteur informel (...).

Tous ne travaillent pas à l'entraînement des intelligences artificielles, mais la plupart exercent dans la sous-traitance des services numériques (...). « Certains participent aussi aux arnaques liées aux comptes personnels de formation, s'amuse Clément Le Ludec. (...) Madagascar est ainsi devenue l'ultime étape de la sous-traitance francophone globalisée dans les services. »

BONNE NOUVELLE



Première victoire judiciaire pour 145 cultivateurs camerounais contre le groupe Bolloré

Ces cultivateurs dénoncent depuis plus de dix ans l'implantation de palmiers à huile sur leurs terres ancestrales par la société Socapalm. Le 1er décembre, la cour d'appel de Versailles leur a offert leur première victoire judiciaire en leur accordant le droit d'examiner les documents internes pouvant documenter les liens réels entre les sociétés Socfin et Socapalm, exploitants des plantations et le groupe Bolloré. Il s'agit des procès-verbaux de leurs quatre dernières assemblées générales, avec des pénalités de 2 000 euros par jour de retard. Une fois ce lien établi, les cultivateurs espèrent obtenir que le groupe français soit tenu responsable des nombreux préjudices qu'ils estiment subir du fait des activités de la plantation sur leurs terres : pollution, terres laissées à l'abandon, envahissement des sépultures ancestrales...

Depuis des années, Vincent Bolloré répète n'être en rien mêlé à la gestion de ces plantations en rappelant qu'il ne détient que 38,7 % de Socfin. Si Hubert Fabri dirigeant de la firme a bien la main sur les hévéas et les palmiers à huile, depuis qu'il s'est partagé avec Vincent Bolloré les beaux restes en septembre 1996, en vérité, les deux hommes entretiennent toujours des rapports étroits : Fabri siège dans différentes instances du groupe Bolloré depuis 1987 et Bolloré demeure, au côté d'un second représentant de son groupe, l'un des six

membres du conseil d'administration de la Socfin, qui comprend aussi Hubert Fabri et son fils.

La cour d'appel a jugé que ces divers liens sont « *autant d'éléments qui constituent en effet un indice rendant plausible le fait que la société Bolloré exercerait un lien de contrôle, à tout le moins indirect, sur la Socfin* ». Les juges estiment aussi que le fait que les résultats financiers de la Socfin et de la Socapalm soient intégrés à ceux du groupe dans ses présentations officielles constitue « *non pas une preuve de ce contrôle, mais à tout le moins un indice supplémentaire qu'il pourrait exister [...] un réel contrôle exclusif exercé par la société Bolloré sur la Socapalm* ». Dans son jugement la cour d'appel souligne que « les activités de la Socapalm sont susceptibles de porter atteinte aux droits fondamentaux [des cultivateurs], et notamment à leur droit à un environnement sain », en s'appuyant sur les relevés démontrant la pollution des rivières desservant à la fois les palmeraies et leurs villages.

Le sujet des plantations est particulièrement sensible pour Vincent Bolloré et son entourage au point de multiplier les procès en diffamation sur le sujet et de se voir accusés de mener des poursuites-bâillons destinées à faire taire leurs adversaires parlant un peu trop fort sur ce thème. Exemple parmi bien d'autres, la Socapalm et la Socfin ont poursuivi Médiapart et deux ONG... et perdu définitivement leur procès en février 2019.

HONTE A LA JUSTICE FRANCAISE

Pas d'impunité pour les assassins, pour ceux qui ont armé le bras et pour ceux qui ont couvert le crime politique

Une fois de plus la Justice française se dérobe à élucider l'assassinat de la représentante de l'ANC à Paris Dulcie September, le 29 mars 1988. Le jugement rendu le 14 décembre 2022 refuse à revenir sur l'ordonnance de non-lieu de 1992 qui avait clôturé prématurément la procédure initiale ouverte, à Paris en 1988. A l'époque cette décision avait empêché la Commission Vérité et Réconciliation présidé par Desmond Tutu, de statuer sur l'assassinat de Dulcie September dont elle était saisie. Aujourd'hui le tribunal de Paris ferme les yeux sur le crime d'apartheid touchant à l'ordre public international. La décision du tribunal *« est scandaleuse et relègue l'assassinat de Dulcie September, représentante de l'ANC à un crime de droit commun. Les secrets sont-ils donc si lourds que Dulcie devait disparaître et sa mémoire effacée à jamais? La déception de sa famille et la nôtre est immense. Mis nous ne baissons pas les bras. Justice pour Dulcie ! »* déclare l'association Les ami.es de Dulcie September, estimant que *« la coopération policière et judiciaire entre la France et l'Afrique du Sud sera indispensable pour que la Justice et la Vérité l'emportent sur le crime d'apartheid. »* C'est au ministère public qu'il revient de rouvrir

la procédure, mais la France se refuse à ce que sa complicité de l'époque avec le régime sud-africain soit mise en lumière pour celles et ceux qui n'en n'ont pas été témoins et pour celles et ceux qui l'ont oublié...

Alors que la famille de Dulcie September s'apprête à conduire d'autres démarches, l'espoir se porte sur l'enquête qui vient d'être ouverte par une unité spéciale de la Police sud-africaine, les Hawks, sur l'assassinat de Dulcie September. A ce sujet elle a récemment entendu, au Cap, Michael Arendse, neveu de Dulcie September et Jacqueline Dérens, son amie et biographe.

Il y a urgence à ce que la protection des démocrates étrangers vivant en France et la recherche par la justice des auteurs de crimes commis par des officines de « dictatures amies », soient effectives. L'attentat du 23 décembre dernier contre le Centre culturel kurde à Paris, « commémorant » les dix ans de l'assassinat des trois jeunes femmes kurdes, jamais élucidé. Malgré les demandes de la juge d'instruction chargée du dossier du triple meurtre de 2013, le secret-défense n'a jamais été levé par la France. Or, les relations entre les services de renseignements turcs, le MIT, et leurs homologues français, la DGSI, sont au beau fixe. Ce qui prouve que les institutions de la République se prêtent au jeu mortifère de ces Etats-voyous qui se croient tout permis sur le territoire français.

ON AURA TOUT VU !

L'ignominie raciste à l'état pur

Une polémique a récemment éclaté en Belgique suite à la mise en vente publique de trois crânes humains africains. Face au tollé provoqué en République démocratique du Congo et au sein de la diaspora africaine dans le Plat pays et ailleurs, après à la circulation de cette information dans les médias, la maison de vente aux enchères Vanderkindere a rapidement retiré ces restes humains de la vente publique.

Le site Drouot.com les présentait ainsi :



«Lot de trois crânes humains: un crâne de Bangala anthropophage aux incisives taillées en pointes, un crâne du chef arabe Munie Mohara tué par le sergent Cassart à Augoi le 9 janvier 1893 et décoré d'un bijou frontal, et un fragment de crâne collecté au

«Figuier de la mort» dans le village de Bombia dans la province de la Mongala par le docteur Louis Laurent le 5 mai 1894. Portant d'anciennes étiquettes de collection. Provenance: ancienne collection du docteur Louis Laurent à Namur. Epoque: XIXème.»

Ce scandale n'a pas ému une majorité de parlementaires belges qui ont refusé de voter des excuses aux anciens pays colonisés, Zaïre, Burundi et Rwanda.

LIBERIA

Les résidents de 22 communautés autochtones Kpelle, dépossédés de leurs terres coutumières, de leurs sites culturels et de leurs moyens de subsistance, ont intenté une action en justice sans précédent contre la concession et le gouvernement libérien.



Leur action en justice vise à faire déclarer qu'ils conservent la propriété de leurs terres traditionnelles malgré la décision du gouvernement d'accorder une concession aux entreprises de plantations de caoutchouc en 1959.

Au fil des décennies, les requérants ont été éjectés de leurs terres agricoles ancestrales en raison des vagues successives d'expansion de la plantation de caoutchouc de la SRC.

Les communautés locales ont perdu leurs terres, leurs cultures et leurs arbres économiques, leurs tombes familiales et leurs sites sacrés, leur accès à une eau potable adéquate et la forêt dans laquelle elles collectent des ressources naturelles pour la nourriture, les médicaments et les matériaux de construction. Certaines communautés – telles que Jorkporlorsue – sont réduites à de petites îles d'habitation entourées d'une mer de caoutchouc commercial, sans terres agricoles ou brousse restantes pour gagner leur vie.

La requête en jugement déclaratoire a été déposée au nom des communautés par Green Advocates International, une organisation libérienne renommée de droit de l'intérêt public, de l'environnement et des droits de l'homme

qui travaille pour soutenir et faire progresser les droits des communautés touchées depuis plus de 15 ans maintenant.

Le procès vise le gouvernement libérien, qui a accordé la concession sur les terres des requérants en 1959 sans procédure régulière ni notification aux personnes qui y vivaient depuis des décennies - et, dans certains cas, des siècles. SRC est une filiale libérienne du géant agricole luxembourgeois Socfin qui avait acheté la plantation après la guerre civile au Libéria en 2007. Elle a continué à raser les terres communautaires, sous-indemnisant systématiquement les villageois déplacés pour leurs récoltes détruites et refusant systématiquement de les indemniser pour la perte de leurs terres.(...)

Les parents sont désormais incapables de nourrir leur famille ou de payer les frais de scolarité. Les femmes sont exposées à la violence sexuelle et sexiste lorsqu'elles traversent la plantation ou recherchent un travail contractuel auprès de la SRC.

Les impacts sont également intergénérationnels, car la perte de sites sacrés et de ressources naturelles crée une rupture dans les traditions culturelles, et les communautés ont perdu de grandes quantités de terres de réserve qui avaient été réservées aux enfants et petits-enfants des résidents actuels.

Les communautés ont décidé de porter plainte après que la SRC ait refusé de s'engager dans une médiation parrainée par la Société financière internationale - la branche d'investissement privée de la Banque mondiale qui a financé l'expansion des plantations de la SRC. En cas de succès, ils pourraient créer un précédent juridique en sapant une loi foncière vieille de plusieurs décennies qui a effacé les terres des peuples autochtones.

*Francis Colee et Atty. Samwar S. Fallah
(Extraits Daily OBSERVER)*

MAROC

Omar Radi distingué du Prix RSF pour la liberté de la presse -catégorie indépendance-



Le journaliste d'investigation qui enquête depuis plus de dix ans sur des sujets sensibles, tels que la corruption, est harcelé pour ce fait

par l'appareil judiciaire aux ordres du Palais. Il a été condamné au printemps dernier à 6 ans de prison dans un procès politique sous couvert de faits de droit commun montés de toutes pièces par une police rompue à la pratique.

La famille du journaliste est venue du Maroc pour recevoir le Prix qui distingue le travail de journalistes et de médias ayant contribué de manière notable à la défense ou à la promotion de la liberté de la presse dans le monde. Elle a également participé à une soirée de solidarité à l'initiative d'organisations de défense des droits de l'homme qui a réuni les amis et soutiens pour la libération d'Omar Radi.

La corruption, argument politique de poids du régime

D'Hassan II à Mohamed VI, « l'argumentaire » du régime marocain pour convaincre à ses fins les institutions internationales et les Etats, se résume : à une propagande démesurée, l'achat de consciences et le chantage. Cette stratégie politique de papier carton doré ne pouvait que s'effondrer un jour ou l'autre. Le scandale qui ébranle le Parlement européen a mis en marche les mécaniques judiciaires de Belgique. Si celle-ci fait preuve d'autant d'indépendance que la cour européenne de justice, les révélations qui sortiront du processus judiciaire risque d'éclabousser « les amis du Maroc » et le buzz médiatique fait autour du résultat de l'équipe de foot marocaine à la coupe du monde ne camouflera pas éternellement la scandaleuse réalité de la monarchie à bout de souffle.

Le Qatar a pu puiser dans la caisse noire du Maroc qui alimentait un réseau d'eurodéputés corrompus

Dans quelle mesure le scandale de la caisse noire destinée à le blanchir affecte-t-il les revendications actuelles du Maroc sur le Sahara Occidental, à la fois à l'ONU et au niveau de l'UE ?

Après que la poussière commence à retomber sur le plus grand scandale de corruption que l'UE ait jamais eu, il semble qu'il n'a pas été créé par le Qatar, mais par le Maroc qui avait un réseau de députés européens corrompus dans ses petits papiers depuis près de 20 ans. Mais qui d'autre a bénéficié du service de blanchiment ?

L'affaire a ébranlé les fondations et les plus hautes sphères de l'élite européenne à Bruxelles. Mais l'affaire de corruption d'Eva Kaili, qui a jusqu'à présent fait emprisonner trois députés européens, n'est pas tout à fait ce qu'elle semble être. Bien

qu'il soit souhaitable de rejeter la faute sur les riches Qataris qui se baladent à Bruxelles avec des valises d'argent, de récentes enquêtes des autorités belges ont révélé qu'un ministre qatari est venu à Bruxelles récemment et n'a eu qu'à s'adresser à un "guichet unique" – une cabale d'eurodéputés avides d'argent qui ont été à la solde du Maroc pendant au moins 15 ans pour blanchir le dossier des droits de l'homme du royaume et obtenir le meilleur accord pour le Sahara occidental en termes d'accords commerciaux et de statut.

Ce groupe d'eurodéputés corrompus a reçu de l'argent et des cadeaux pendant au moins 15 ans et était bien connu sur le circuit de Bruxelles pour leurs services "à la carte" au sein du Parlement européen dont la « commission des affaires étrangères » – autrefois considérée prestigieuse et certainement importante sur le circuit de l'UE – a maintenant été laissée en lambeaux.



Pendant des décennies, le Maroc a bénéficié d'un traitement de faveur à Bruxelles. La question de la souveraineté de son Sahara occidental annexé n'a jamais été soulevée. Les droits des citoyens de cette région contestée n'ont jamais été mis sous les projecteurs, alors que le territoire lui-même a bénéficié d'un accord commercial de l'UE couvrant le poisson et les minéraux, pour ne citer que quelques exemples. Même le bilan du Maroc en matière de droits de l'homme, en général, dans son propre pays, a été ignoré

pendant si longtemps que l'UE l'a considéré comme la coqueluche de la région pour ses réformes sur les droits des femmes, par exemple. Le blanchiment en général est venu du Parlement européen que les autres institutions de l'UE, dans une certaine mesure, ont dû respecter (bien que les tribunaux de l'UE aient finalement refusé d'accepter que le Sahara occidental puisse ou doive être inclus avec le Maroc en termes de bénéfice d'un accord commercial avec l'UE). Donc maintenant, trois questions clés émergent, que la presse marocaine, championne de l'autocensure, ne posera certainement pas. 1° Dans quelle mesure le scandale du blanchiment d'argent affecte-t-il les revendications actuelles du Maroc sur le Sahara

Occidental, à la fois à l'ONU et au niveau de l'UE ? 2° L'UE commence-t-elle maintenant à regarder le Maroc sans les lunettes roses et commence-t-elle à examiner la ribambelle d'arrestations de quiconque remet en cause les décisions prises à un haut niveau – des journalistes emprisonnés sur la base d'accusations forgées de toutes pièces aux anciens ministres qui ont osé critiquer la façon dont le gouvernement et la puissante élite des affaires gèrent le pays – et agit en conséquence ? 3° Qui d'autre a bénéficié de ces députés européens véreux et de leurs services ?

Extrait d'un article publié par INVESTIG'ACTION paru le 29 décembre sous la plume de Martin Jay (source Strategic Culture Foundation)

Combien de temps une majorité de parlementaires européens garderont-ils encore des yeux de Chimène pour le Maroc ?

Fin décembre le Parlement a adopté majoritairement un texte visant « à remédier aux lacunes des règles de transparence existantes ». Mais l'un des amendements qui portait sur le rôle qu'aurait pu jouer le Maroc a été rejeté par 253 voix contre et 238 voix pour et 67 abstentions). Les termes étaient pourtant identiques à ceux adoptés pour le Qatar. Les enquêtes qui se poursuivent pourraient ramener certains et certaines à plus de rigueur.

Les soupçons n'épargnent pas « le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit » du Parlement européen qui est semble-t-il dans le collimateur des enquêteurs. On se souvient qu'en 2021 il y avait eu polémiques à propos des manœuvres visant à contrer la candidature de la militante sahraouie Sultana Khaya

présentée par le groupe de gauche (The Left). Pour mémoire, l'eurodéputée belge Maria Arena, a quitté temporairement la présidence de la commission des Droits de l'homme.

Il n'y a que la vérité qui blesse

L'ancien eurodéputé écologiste José Bové, lorsqu'il était rapporteur de la commission du commerce extérieur entre 2009 et 2014 était opposé à l'accord de libre-échange du commerce de fruits et légumes entre le royaume du Maroc et l'UE. Il le jugeait nuisible tant pour les producteurs marocains qu'europeens Il a expliqué à la presse et sur les ondes de la radio qu'il avait été la cible d'une tentative d'influence pendant son mandat. Aziz Akhannouché, alors ministre de l'agriculture, ne supportant pas sa position, lui avait proposé de lui apporter un cadeau dans un café discret de Montpellier. Le militant écologiste lui avait alors donné comme adresse, celle de son avocate...

GUINEE

APPEL à la mobilisation de l'ACAT France pour la libération de deux leaders pro-démocratie maintenus en prison

Oumar Sylla et Ibrahima Diallo dirigeants du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) et de Tournons La Page Guinée (TLP-Guinée) sont détenus arbitrairement à la maison centrale de Conakry depuis leur arrestation le 30 juillet 2022 pour avoir exercé de manière pacifique leurs droits à la liberté d'expression et de réunion.



Ils avaient appelé les Guinéens à manifester en faveur de la démocratie. La justice guinéenne a des poursuites à leur encontre pour « *participation délictueuse à un attroupement, coups et blessures volontaires, entrave à la liberté de circulation, complicité, pillage et incendie, destruction de biens privés* » pour des faits survenus lors des manifestations réprimées des 28 et 29 juillet 2022.

La demande de leurs avocats de remise en liberté provisoire a été refusée. Le 7 novembre, le procureur du tribunal de Dixinn, à Conakry, a rendu une « ordonnance de non-lieu partiel et de renvoi devant le tribunal correctionnel ». Les charges ont été requalifiées en « *participation délictueuse à un attroupement, complicité de destruction d'édifices publics et privés et complicité de coups et blessures volontaires* ».

Les dures conditions de détention au sein de la maison centrale de Conakry ont eu des répercussions sur leur état de santé. À plusieurs reprises, Oumar Sylla et Ibrahima Diallo ont dû être brièvement transférés à l'hôpital Ignace Deen pour y recevoir des soins adaptés.

En dépit des garanties prévues par l'article préliminaire du Code de procédure pénale guinéen stipulant que tout citoyen en détention a droit à un procès juste et équitable, tenu dans un délai raisonnable et dans lequel le droit à la défense est garanti, cela fait maintenant plus de quatre mois qu'Oumar Sylla et Ibrahima Diallo sont maintenus en détention provisoire de manière abusive.

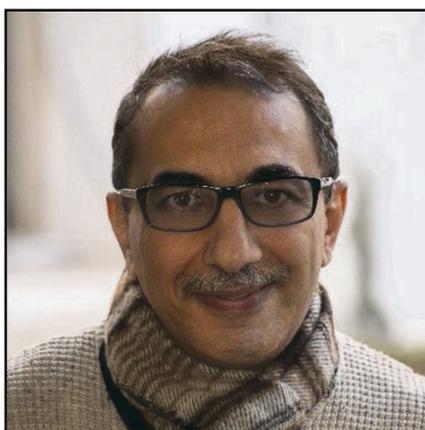
Le dossier judiciaire à leur encontre est pourtant vide et à ce jour, aucune date pour la tenue de leur procès n'a été fixée et leur détention perdure de façon injustifiée.

La junte militaire au pouvoir a arrêté ces deux leaders charismatiques de la société civile pensant que leur détention prolongée mettrait un terme à la remobilisation citoyenne qui était alors en cours en faveur d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

ALGERIE

Le journaliste Ihsane El Kadi, fondateur de la radio M et de Maghreb émergent a été arrêté dans la nuit du 23 au 24 décembre et conduit menotté au siège des médias qu'il dirige où il a assisté à leur fermeture sous scellées après une perquisition et la saisie de matériels. « *Les derniers résistants à la censure médiatique en Algérie viennent de tomber* » s'indigne l'agence Ecofin qui précise que les journalistes présents ont

indiqué que les policiers ont refusé de présenter le mandat de perquisition, qu'ils ont affirmé détenir.

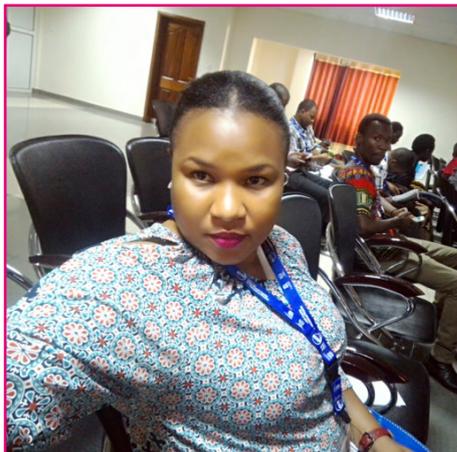


Ihsane El Kadi avait écopé de 6 mois de prison, suite à une plainte de l'ex-ministre de la communication Ammar Belhimer qui l'accuse de diffuser des informations « portant atteinte à l'unité nationale » dans un article traitant de l'éventualité de la candidature du président de la transition à l'élection présidentielle. Mais il a fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires à cause de ses écrits ou ses positions, dont certaines sont toujours en cours.

FEMMES D'AFRIQUE, BATISSEUSES D'AVENIR

Les têtes d'affiche de Denise Epoté (RFI/TV5 Monde)

Dans sa rubrique du 4 décembre, Denise Epoté a mis en lumière trois africaines :



*****La Rwandaise Ange Cynthia Umuhire**, qui a la tête dans les étoiles. Cette doctorante en astronomie et sciences spatiales est analyste à l'agence spatiale rwandaise créée en 2021. Elle s'est fixé comme objectif de prévoir la météo spatiale dans son pays. Brillante étudiante, elle en mathématiques, physique et chimie, concentre ses recherches sur la prévision, la prédiction et l'analyse des impacts des événements transitoires solaires dirigés vers la terre. Dans ses fonctions, ses connaissances lui permettent de résoudre des problèmes liés aux prévisions météorologiques et climatiques pour la gestion des catastrophes, les rendements agricoles, la sécurité alimentaire et la prévision des pandémies. Elle écrit pour des revues scientifiques de renom. Elle figure parmi les 20 jeunes talents d'Afrique subsaharienne lauréates pour les femmes et la science.



*** **Le duo d'Algériennes, Saoussen Benmohamed et Roua Israa Adel**, biochimistes, reines de la spiruline à la tête d'une start-up dans le domaine de l'aquaculture qui produit de la spiruline, une micro algue riche en protéines fer et magnésium. Dans la willaya de Béchar, au sud-ouest de l'Algérie, elles ont créé Aquayate, entreprise spécialisée dans la permaculture urbaine pour produire de la spiruline en poudre et des produits à base de cyanobactérie, tels que pâtes, riz, couscous. Cette algue aux multiples vertus pour la santé contient 92% de protéines digestes, plus qu'aucun autre aliment végétal connu. Elle est aussi une matière première prisée pour l'industrie pharmaceutique et d'aliments, pour l'aquaculture et les animaux domestiques. Après la création de leur laboratoire sur fonds propres, les cofondatrices souhaitent mettre en place des formations à la culture de la spiruline pour le développement de la région où les conditions climatiques sont idéales. Elles ont été lauréates de nombreux prix l'an passé et cette année du prix Pierre Castel « Agir avec l'Afrique » dont le but est de promouvoir l'entrepreneuriat agricole africain. Prochain objectif pour ces deux scientifiques, partir à la conquête du marché panafricain.

CONSEILS DE LECTURE

Puissions-nous vivre longtemps de Imbolo Mbue (Poche 8.50€)



Le jury du prix littéraire *Les Afriques 2022* a choisi de récompenser la romancière camerounaise Imbolo Mbue pour son deuxième livre paru chez les éditions Belfond en février 2021.

Il raconte l'histoire du village fictif de Kosawa en proie à l'exploitation sanguinaire d'une compagnie pétrolière depuis

plusieurs décennies. La chroniqueuse Annie Ferret décrit une « *fable puissante et belle aux allures de fresque épique, qui s'ouvre à l'heure des fous et des enfants, celle de la prise de conscience nécessaire à la révolte* ».

Imbolo Mbue, née en 1982 à Limbé au Cameroun est installée aux États-Unis dont elle a acquis la nationalité. Son premier roman *Voici venir les rêveurs* (2016).

Le *Prix Les Afriques* récompense un auteur africain ou afrodescendant qui a produit une fiction qui « doit mettre en exergue une cause humaine, sociétale, idéologique, politique, culturelle, économique, ou même historique, en rapport avec l'Afrique, ou avec sa

diaspora».

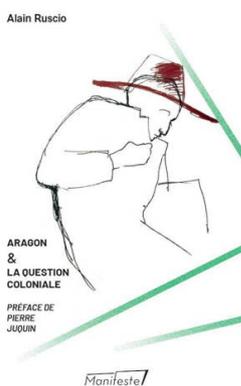
La maison d'édition Flore Zoa rachète les droits de l'œuvre pour la zone Afrique francophone.

L'association la Cène littéraire qui organise le prix Les Afriques, procède à une diffusion annuelle de 10 000 livres dans les collèges, lycées et universités africaines.

Les autres romans qui étaient en lice pour le prix Les Afriques 2022 :

- Les Aquatiques, Oswald Lewat (Les escales)
- Cave 72, Fann Attiki (JC Lattès)
- Les Etoiles les plus filantes, Estelle-Sarah Bulle (Liana Levi)
- Les villages de Dieu, Emmelie Prophète (Mémoire d'encrier)

Aragon et la question coloniale d'Alain Ruscio éditions Manifeste 12€



Avec cet itinéraire anticolonial, l'historien rend justice au grand intellectuel, oublié du colloque de janvier 2022, tenu sur recommandation du rapport de Benjamin Stora demandé par le Président Macron.

La guerre coloniale contre la « République du Rif » (1921/1926) et l'exposition coloniale décomplexée de 1931 révoltent le jeune écrivain, qui se rapproche du groupe des surréalistes et adhère au Parti communiste. Ce sera le fil conducteur de sa vie. En tant que journaliste, poète et romancier, il contribue à la lutte contre la colonisation et l'impérialisme qui caractérisent la société capitaliste.

A Vienne en 1952, au Congrès des Peuples, il dénonce l'horreur coloniale, notamment à travers la situation de la Corée, de l'Indochine et de l'Afrique du Nord et prône la légitimité des revendications de ces pays.

Depuis son premier roman *Les cloches de Bâle* (1934), son œuvre s'inspire de l'actualité pour évoquer le fondement des événements du monde en démythifiant le colonialisme. De même avec *Le Fou d'Elsa*, écrit pendant la guerre d'Algérie, où Aragon s'approprie la culture arabo-andalouse et l'histoire du monde arabe et musulman et pour comprendre sa relation au monde chrétien et au monde moderne.

L'hebdomadaire *Les Lettres françaises* qu'il dirige ouvre largement ses colonnes aux articles anticolonialistes ce qui lui valut d'être censuré et saisi de nombreuses fois pendant la guerre d'Algérie.